

1^{er} mars 1999

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE **ORDINAIRE** DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BROMONT, tenue le 1^{er} mars 1999 à 20:00 heures à la salle du conseil au 88, boulevard de Bromont à Bromont et à laquelle sont présents Madame la conseillère et Messieurs les conseillers :

**ANNE JONCAS
ONIL COUTURE**

**PAUL M. ROLLAND
JEAN-GUY TARTE
JEAN-JACQUES BOISVERT**

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence de la mairesse, Madame PAULINE QUINLAN

Monsieur le conseiller JEAN McMASTER est absent de son siège

Madame DANIELLE RIOUX, secrétaire-trésorière et Monsieur PIERRE SIMONEAU, adjoint au greffe, sont aussi présents.

Environ vingt-cinq personnes assistent à l'assemblée.

MOMENT DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Après un moment de réflexion le président de l'assemblée déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- | | | |
|-------------|-----|---|
| 1999-03-054 | 1.1 | ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR |
| 1999-03-055 | 1.2 | ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 1 ^{ER} FÉVRIER 1999 |
| 1999-03-056 | 1.3 | ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE FÉVRIER 1999 |
| N. M. | 1.4 | DÉPÔT DE LA LISTE DES PERMIS DE CONSTRUCTION DU MOIS DE FÉVRIER 1999 |
| 1999-03-57 | 1.5 | ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE 10 FÉVRIER 1999 |
| N. M. | 1.6 | DÉPÔT DU RAPPORT DES STATISTIQUES DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DU MOIS DE JANVIER 1999 |

1^{er} mars 1999

- N. M. 1.7 DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DE CONSOMMATION D'EAU, ANNÉE 1998
- N. M. 1.8 DÉPÔT DU RAPPORT DES REVENUS ET DES DÉPENSES AU 28 FÉVRIER 1999
- N. M. 1.9 DÉPÔT DU RAPPORT PÉRIODIQUE DES REVENUS ET DES DÉPENSES AU 1^{ER} MARS 1999

2. RÈGLEMENT

- 1999-03-058 2.1 ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 700-50-1999 INTITULÉ : « REGLEMENT RELATIF AU ZONAGE ET AUX PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTEGRATION ARCHITECTURALE NUMERO 700-91, TEL QU'AMENDE, DE FAÇON A : A) AGRANDIR LA ZONE C01-118 A MEME LA ZONE C01-171 ET A AUTORISER DORENAVANT DANS LA ZONE C01-118, EN PLUS DES USAGES DEJA AUTORISES, LES USAGES RELIES A LA VENTE DE PRODUITS POUR ANIMAUX, LA VENTE DE SPIRITUEUX, LES KIOSQUES TOURISTIQUES AINSI QUE LA PRESENTATION D'EXPOSITIONS THEMATIQUES ET D'ACTIVITES CULTURELLES ; B) CREER LA ZONE C01-177 A MEME UNE PARTIE DE LA ZONE C01-118 ET A AUTORISER DANS CETTE NOUVELLE ZONE CERTAINS USAGES DE LA CLASSE C3 C) MODIFIER L'ÉCRITURE DU PREMIER PARAGRAPHE DES ARTICLES 1 ET 2 DU RÈGLEMENT NUMÉRO 700-46-98 QUI A POUR EFFET DE RECEVOIR LES DISPOSITIONS APPLICABLES À LA GARDE DES CHEVAUX COMME USAGE ADDITIONNEL À UN USAGE «HABITATION» ET D'AUTORISER LES BÂTIMENTS ACCESSOIRES À UNE HABITATION DANS LA COUR AVANT À CERTAINES CONDITIONS »

3. AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

- N. M. 3.1 COURS DE FORMATION DONNÉ PAR L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC : « L'ÉLU(E)...ET LA GESTION DE SON TEMPS
- 1999-03-059 3.2 SOUPER BÉNÉFICE DE LA FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE GRANBY INC.

4. AVIS DE MOTION

5. AFFAIRES COURANTES

- 1999-03-060 5.1 SUBVENTION ACCORDÉE AU FESTIVAL DE VOITURES ANCIENNES, ANNÉE 1999
- 1999-03-061 5.2 SUBVENTION ACCORDÉE À L'ASSOCIATION ÉQUESTRE CENTAURE, ANNÉE 1999
- 1999-03-062 5.3 SUBVENTION ACCORDÉE AU CLUB SPORTIF DE BROMONT, ANNÉE 1999

1^{er} mars 1999

1999-03-063	5.4	SUBVENTION ACCORDÉE AU FESTIVAL INTERNATIONAL DU CANARD. ANNÉE 1999
1999-03-064	5.5	SUBVENTION ACCORDÉE AU THÉÂTRE DE LA ONZIÈME HEURE, ANNÉE 1999
1999-03-065	5.6	SUBVENTION ACCORDÉE AUX BEAUX DIMANCHES, ANNÉE 1999
1999-03-066	5.7	SUBVENTION ACCORDÉE AU JARDIN COMMUNAUTAIRE, ANNÉE 1999
1999-03-067	5.8	SUBVENTION ACCORDÉE AU JARDIN MARISOL, ANNÉE 1999
1999-03-068	5.9	SUBVENTION ACCORDÉE À L'ASSOCIATION DES POMPIERS VOLONTAIRES POUR L'ORGANISATION DE LA FÊTE DE NOËL DES ENFANTS, ANNÉE 1999
1999-03-069	5.10	DEMANDE DE SUBVENTION FAITE PAR LE CLUB DE SKI DE BROMONT
1999-03-070	5.11	DEMANDE DE SUBVENTION FAITE PAR LE ZOO DE GRANBY
1999-03-071	5.12	DEMANDE DE SUBVENTION FAITE PAR LE SYMPOSIUM DE SCULPTURES
1999-03-072	5.13	ACQUISITION PAR LA VILLE DE BROMONT DU PROLONGEMENT DE LA RUE DE LA RIVIÈRE
N. M.	5.14	DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE LES HABITATIONS DE L'ANSE
1999-03-073	5.15	L'AVALANCHE "AA" ESTRIE : DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE
1999-03-074	5.16	DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE FAITE PAR LE COMITÉ DE PARENTS DE LA GARDERIE LES COULEURS DE BROMONT AFIN D'INSTALLER UN AUVENT
N. M.	5.17	OFFRE DE SERVICES DE LA FIRME ÉCOSYSTEM RELATIVEMENT AU PROJET D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE DU CENTRE SPORTIF ET CULTUREL
1999-03-075		NON UTILISÉ
1999-03-076	5.18	OFFRE DE SERVICES DE LA FIRME LE GROUPE SM INC CONCERNANT LES TRAVAUX DE LA RUE DE LÉVIS
1999-03-077	5.19	OFFRE DE SERVICES DE LA FIRME LE GROUPE SM INC CONCERNANT LA RÉALISATION DES PLANS ET DEVIS AINSI QUE LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX RELATIVEMENT À LA STATION DE POMPAGE NUMÉRO 6
1999-03-078	5.20	OFFRE DE SERVICE DE LA FIRME LE GROUPE SM INC POUR RÉALISER UNE EXPERTISE DU PONT DE LA RUE D'ADAMSVILLE

1^{er} mars 1999

N. M.	5.21	OFFRE DE SERVICE DE LA FIRME LE GROUPE SM INC POUR RÉALISER LES PLANS ET DEVIS AINSI QUE LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX RELATIVEMENT AU PONCEAU DU CHEMIN GRANBY
N. M.	5.22	DEMANDE DE L'USINE MITEL RELATIVEMENT AU RÈGLEMENT DES EAUX USÉES
N. M.	5.23	FONDATION DE L'HÔPITAL BROME-MISSISQUOI-PERKINS : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE
1999-03-079	5.24	HÔPITAL DOUGLAS c. VILLE DE BROMONT : OFFRE POUR UN RÈGLEMENT HORS COUR
1999-03-080	5.25	SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX : ÉCHÉANCE DE L'OBLIGATION DE LA VILLE DE BROMONT
1999-03-081	5.26	ADJUDICATION DU CONTRAT DE FOURNITURE D'UN CHRONOMÈTRE ET D'UNE HORLOGE POUR LE CENTRE SPORTIF ET CULTUREL
1999-03-082	5.27	ADJUDICATION DU CONTRAT DE FOURNITURE D'ABAT-POUSSIÈRE, ANNÉE 1999
1999-03-083	5.28	ADJUDICATION DU CONTRAT DE FOURNITURE D'UN VÉHICULE DE POLICE
1999-03-084	5.29	DEMANDE FAITE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS RELATIVEMENT AUX PONTS DE LA SORTIE 78 DE L'AUTOROUTE DES CANTONS DE L'EST ET DE LA ROUTE 241 ENJAMBANT LADITE AUTOROUTE, ANNULANT LA RÉOLUTION NUMÉRO 98-12-505
1999-03-085	5.30	NOM DE RUE DONNÉ AU LOT 506-63 DU CADASTRE DU CANTON DE FARNHAM
1999-03-086	5.31	MAINLEVÉE PARTIELLE PAR LA VILLE DE BROMONT RELATIVEMENT À UNE PARTIE DU LOT 118 DU CADASTRE DU CANTON DE BROME
1999-03-087	5.32	<u>LA REVUE QUÉBEC-ENTREPRISE</u> : DEMANDE DE PUBLICITÉ
1999-03-088	5.33	CONTRAT D'ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES COUVRANT LA PÉRIODE DE 4 FÉVRIER 1999 AU 3 FÉVRIER 2000
1999-03-089	5.34	CONTRAT DE SOUTIEN AUX LOGICIELS ET AUX PROGICIELS, ANNÉE 1999
1999-03-090	5.35	EMPIÉTEMENT D'UNE DIGUE ET D'UN LAC, CHEMIN DE MISSISQUOI

1^{er} mars 1999

6. AFFAIRES DU PERSONNEL

- 1999-03-091 6.1 LETTRE D'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE BROMONT ET LA FRATERNITÉ DES POLICIERS CONCERNANT L'HORAIRE DE TRAVAIL
- 1999-03-092 6.2 EMBAUCHE DE MONSIEUR ROBY BEAUDOIN À TITRE DE POLICIER TEMPORAIRE
- 1999-03-093 6.3 EMBAUCHE DU TITULAIRE DU POSTE D'ADJOINT AUX FINANCES
- 1999-03-094 6.4 AUTORISATION DE SIGNATURE EN L'ABSENCE DE MADAME DANIELLE RIOUX, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

7. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

- N. M. 7.1 DÉPÔT DE LA LETTRE DE MADAME LINDA CORMIER LÉVESQUE, MAIRESSE DE SAINT-LUC-DE-MATANE CONCERNANT LA RECONSTRUCTION DE L'ÉGLISE
- N. M. 7.2 DÉPÔT DE LA LETTRE DE MADAME DIANE ST-JACQUES, DÉPUTÉE DE SHEFFORD CONCERNANT LA FERMETURE ÉVENTUELLE DU POSTE DE LA GRC DE GRANBY
- N. M. 7.3 DÉPÔT DE L'AVIS DE DEMANDE RELATIVE À UN PERMIS OU UNE LICENCE FAITE PAR LA COMPAGNIE 3515035 CANADA INC, LA PETITE AUBERGE
- N. M. 7.4 DÉPÔT DE L'AVIS DE DEMANDE RELATIVE À UN PERMIS OU UNE LICENCE FAITE PAR CHARLES MARIN ET NADINE IDIER, LES DÉLICES DE LA TABLES
- N. M. 7.5 DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION POUR LA PROMOTION RÉSIDENIELLE DE BROMONT TENUE LE 27 JANVIER 1999
- N. M. 7.6 DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA HAUTE-YAMASKA TENUE LE 11 FÉVRIER 1999
- 1999-03-095 7.7 DÉPÔT DE LA PÉTITION DES RÉSIDANTS DU CAMPING CARROUSEL ET DU PARC CARROUSEL AFIN QUE LA « PISTE CYCLABLE » SOIT PROLONGÉE JUSQU'AU PARC CARROUSEL
- N. M. 7.8 DÉPÔT DE LA LETTRE DE MONSIEUR ARMAND DORÉ, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DE LA COLLECTIVITÉ MATAWINIE INC. ET MAIRE DE SAINT-DAMIEN
- N. M. 7.9 DÉPÔT DE LA LETTRE DE MONSIEUR STÉPHANE TANGUAY RELATIVEMENT À L'ACHAT ÉVENTUEL DES BÂTIMENTS ET DE LA TERRE DU 599, CHEMIN RACINE

1^{er} mars 1999

N. M. 7.10 DÉPÔT DES LETTRES DE MADAME GHISLAINE HÉBERT RELATIVEMENT AU 599 CHEMIN RACINE.

8. VARIA

AM 8.1 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT POURVOYANT À L'APPROPRIATION D'UNE SOMME DE TRENTE MILLE DEUX CENT TRENTE DOLLARS ET SOIXANTE-DIX-NEUF CENTS (30 230,79\$) À MÊME LES SOLDES DISPONIBLES DES RÈGLEMENTS NUMÉROS 810-97 ET 818-98 POUR COUVRIR UNE PARTIE DES FRAIS D'HONORAIRES PROFESSIONNELS ET DU COÛT DES TRAVAUX RELATIVEMENT AU RÉAMÉNAGEMENT DU POSTE DE POMPAGE NUMÉRO 6, PIERRE-LAPORTE, L'AUTRE PARTIE DES HONORAIRES ET DES TRAVAUX ÉTANT FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT

AM 8.2 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 559-87 CONCERNANT LE REJET DES EAUX USÉES DANS LE RÉSEAU D'ÉGOUT SANITAIRE DE LA VILLE DE BROMONT, RELATIVEMENT À DES REJETS D'EAUX USÉES AYANT UN PH HORS NORME, POUR UNE COURTE PÉRIODE DE TEMPS

1999-03-096 8.3 NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR, REPRÉSENTANT LA MUNICIPALITÉ, AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE BROMONT

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

1999-03-097 **10. LEVÉE DE LA SÉANCE**

1999-03-054

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} LA CONSEILLÈRE ANNE JONCAS APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- le sujet numéro 5.14 est reporté à une séance subséquente ;
- le sujet numéro 5.21 est retiré de l'ordre du jour ;

1^{er} mars 1999

- le sujet numéro 7.7 aurait dû se lire de la façon suivante :

DÉPÔT DE LA PÉTITION DES RÉSIDANTS
DU CAMPING CARROUSEL ET DU PARC
CARROUSEL AFIN QUE LA « PISTE
CYCLABLE » SOIT PROLONGÉE JUSQU'AU
CAMPING CARROUSEL

ADOPTÉ

1999-03-055

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL
MUNICIPAL TENUE LE 1^{ER} FÉVRIER 1999**

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu au préalable copie dudit
procès-verbal ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-JACQUES BOISVERT
APPUYÉ PAR M^{me} LA CONSEILLÈRE ANNE JONCAS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter tel que rédigé le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du Conseil
municipal tenue le 1^{er} février 1999. À la période de question, le prénom de
Madame Epnors aurait cependant dû se lire Ilze et non Vilnis.

ADOPTÉ

1999-03-056

**ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE
FÉVRIER 1999**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-JACQUES BOISVERT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter la liste des comptes à payer du mois de février 1999 au montant de
**UN MILLION SIX CENT TRENTE-SIX MILLE TROIS CENT QUATRE-
VINGT-SEIZE DOLLARS ET SOIXANTE-DEUX CENTS (1 636 396,62\$)**
à payer par le fonds d'administration le tout conformément à la liste jointe et
déposée par Madame Danielle Rioux, secrétaire-trésorière.

D'autoriser la secrétaire-trésorière à émettre les chèques en paiement desdits
comptes.

ADOPTÉ

1^{er} mars 1999

N. M.

**DÉPÔT DE LA LISTE DES PERMIS DE CONSTRUCTION DU MOIS DE
FÉVRIER 1999**

Les membres du Conseil ont pris connaissance de la liste des permis de construction du mois de février 1999 déposée par Monsieur André Deragon, directeur du service de gestion du territoire.

Le montant des permis émis durant le mois de février 1999 se chiffre à **DEUX CENT VINGT ET UN MILLE DOLLARS (221 000\$)**.

1999-03-057

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES MEMBRES
DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE
10 FÉVRIER 1999**

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu au préalable copie dudit procès-verbal ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
APPUYÉ PAR M^{me} LA CONSEILLÈRE ANNE JONCAS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal entérine les recommandations des membres du Comité consultatif d'urbanisme contenues dans le procès-verbal de l'assemblée tenue le 10 février 1999.

ADOPTÉ

N. M.

**DÉPÔT DU RAPPORT DES STATISTIQUES DE LA BIBLIOTHÈQUE
MUNICIPALE DU MOIS DE JANVIER 1999**

Les membres du Conseil ont pris connaissance du rapport des statistiques de la bibliothèque municipale de mois de janvier 1999 déposé par Madame Brigitte Messier, responsable.

1^{er} mars 1999

N. M.

**DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DE CONSOMMATION D'EAU,
ANNÉE 1998**

Les membres du Conseil ont pris connaissance du rapport annuel de consommation d'eau pour l'année 1998.

N. M.

**DÉPÔT DU RAPPORT PÉRIODIQUE DES REVENUS ET DES
DÉPENSES AU 1^{ER} MARS 1999**

Les membres du Conseil ont pris connaissance du rapport périodique des revenus et des dépenses au 1^{er} mars 1999.

N. M.

**DÉPÔT DU RAPPORT DES REVENUS ET DES DÉPENSES AU 28
FÉVRIER 1999**

Les membres du conseil ont pris connaissance du rapport détaillé des revenus et des dépenses au 28 février 1999.

1999-03-058

ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 700-50-1999 INTITULÉ : « REGLEMENT RELATIF AU ZONAGE ET AUX PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTEGRATION ARCHITECTURALE NUMERO 700-91, TEL QU'AMENDE, DE FAÇON A : A) AGRANDIR LA ZONE C01-118 A MEME LA ZONE C01-171 ET A AUTORISER DORENAVANT DANS LA ZONE C01-118, EN PLUS DES USAGES DEJA AUTORISES, LES USAGES RELIES A LA VENTE DE PRODUITS POUR ANIMAUX, LA VENTE DE SPIRITUEUX, LES KIOSQUES TOURISTIQUES AINSI QUE LA PRESENTATION D'EXPOSITIONS THEMATIQUES ET D'ACTIVITES CULTURELLES ; B) CREER LA ZONE C01-177 A MEME UNE PARTIE DE LA ZONE C01-118 ET A AUTORISER DANS CETTE NOUVELLE ZONE CERTAINS USAGES DE LA CLASSE C3 C) MODIFIER L'ÉCRITURE DU PREMIER PARAGRAPHE DES ARTICLES 1 ET 2 DU RÈGLEMENT NUMÉRO 700-46-98 QUI A POUR EFFET DE RECEVOIR LES DISPOSITIONS APPLICABLES À LA GARDE DES CHEVAUX COMME USAGE ADDITIONNEL À UN USAGE « HABITATION » ET D'AUTORISER LES

1^{er} mars 1999

**BÂTIMENTS ACCESSOIRES À UNE HABITATION DANS LA COUR
AVANT À CERTAINES CONDITIONS »**

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu au préalable copie du second projet de règlement numéro 700-50-1999 ;

ATTENDU la résolution numéro 1999-02-030 dispensant l'adjoint au greffe de faire la lecture des projets de règlement et du règlement numéro 700-50-1999 lors de leur adoption respective ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
APPUYÉ PAR M^{me} LA CONSEILLÈRE ANNE JONCAS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter tel que rédigé le second projet de règlement numéro 700-50-1999 intitulé « REGLEMENT RELATIF AU ZONAGE ET AUX PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTEGRATION ARCHITECTURALE NUMERO 700-91, TEL QU'AMENDE, DE FAÇON A : A) AGRANDIR LA ZONE C01-118 A MEME LA ZONE C01-171 ET A AUTORISER DORENAVANT DANS LA ZONE C01-118, EN PLUS DES USAGES DEJA AUTORISES, LES USAGES RELIES A LA VENTE DE PRODUITS POUR ANIMAUX, LA VENTE DE SPIRITUEUX, LES KIOSQUES TOURISTIQUES AINSI QUE LA PRESENTATION D'EXPOSITIONS THEMATIQUES ET D'ACTIVITES CULTURELLES ; B) CREER LA ZONE C01-177 A MEME UNE PARTIE DE LA ZONE C01-118 ET A AUTORISER DANS CETTE NOUVELLE ZONE CERTAINS USAGES DE LA CLASSE C3 C) MODIFIER L'ÉCRITURE DU PREMIER PARAGRAPHE DES ARTICLES 1 ET 2 DU RÈGLEMENT NUMÉRO 700-46-98 QUI A POUR EFFET DE RECEVOIR LES DISPOSITIONS APPLICABLES À LA GARDE DES CHEVAUX COMME USAGE ADDITIONNEL À UN USAGE «HABITATION» ET D'AUTORISER LES BÂTIMENTS ACCESSOIRES À UNE HABITATION DANS LA COUR AVANT À CERTAINES CONDITIONS »

QUE la NOTE (1) de la grille portant le numéro de zone 01-118, ANNEXE « B » du présent projet de règlement, aurait dû se lire de la façon suivante :

(1) 5.2.3.1 a) ix, b) i à iii, v, vi, viii à xxix, c), d), f), h), j)

ADOPTÉ

N. M.

**COURS DE FORMATION DONNÉ PAR L'UNION DES
MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC : « L'ÉLU(E)...ET LA GESTION DE
SON TEMPS**

Les membres du Conseil ont pris connaissance de ladite documentation.

1^{er} mars 1999

1999-03-059

**SOUPER BÉNÉFICE DE LA FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER
DE GRANBY INC.**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la secrétaire-trésorière à payer la somme de **DEUX CENT CINQUANTE DOLLARS (250\$)**, taxes incluses, somme représentant l'achat de deux (2) billets pour participer au souper-bénéfice de la Fondation du Centre hospitalier de Granby inc, qui se tiendra le 24 avril 1999 au Château Bromont.

ADOPTÉ

1999-03-060

**SUBVENTION ACCORDÉE AU FESTIVAL DE VOITURES
ANCIENNES, ANNÉE 1999**

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} LA CONSEILLÈRE ANNE JONCAS
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accorder au Festival de voitures anciennes, une aide en services municipaux lors de la tenue dudit festival, année 1999.

ADOPTÉ

1999-03-061

**SUBVENTION ACCORDÉE À L'ASSOCIATION ÉQUESTRE
CENTAURE, ANNÉE 1999**

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} LA CONSEILLÈRE ANNE JONCAS
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la secrétaire-trésorière à verser la somme de **CINQ MILLE DOLLARS (5 000\$)** à l'Association équestre Centaure, somme représentant une subvention accordée par la Ville de Bromont pour la tenue des activités de l'association, année 1999.

ADOPTÉ

1^{er} mars 1999

1999-03-062

**SUBVENTION ACCORDÉE AU CLUB SPORTIF DE BROMONT,
ANNÉE 1999**

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} LA CONSEILLÈRE ANNE JONCAS
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la secrétaire-trésorière à verser la somme de **VINGT MILLE DOLLARS (20 000\$)** au Club sportif de Bromont, somme représentant une subvention accordée par la Ville de Bromont au Club sportif pour l'organisation de divers événements sportifs, année 1999.

ADOPTÉ

1999-03-063

**SUBVENTION ACCORDÉE AU FESTIVAL INTERNATIONAL DU
CANARD, ANNÉE 1999**

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} LA CONSEILLÈRE ANNE JONCAS
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la secrétaire-trésorière à payer la somme de **QUATRE MILLE DOLLARS (4 000\$)** au Festival international du canard, somme représentant une subvention accordée par la Ville de Bromont pour l'organisation dudit festival, année 1999.

ADOPTÉ

1999-03-064

**SUBVENTION ACCORDÉE AU THÉÂTRE DE LA ONZIÈME HEURE,
ANNÉE 1999**

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} LA CONSEILLÈRE ANNE JONCAS
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la secrétaire-trésorière à verser la somme de **CINQ MILLE DOLLARS (5 000\$)** au Théâtre de la onzième heure, somme représentant une subvention accordée par la Ville de Bromont à l'organisme, année 1999.

ADOPTÉ

1^{er} mars 1999

1999-03-065

SUBVENTION ACCORDÉE AUX BEAUX DIMANCHES, ANNÉE 1999

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} LA CONSEILLÈRE ANNE JONCAS
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la secrétaire-trésorière à payer la somme de **DEUX MILLE DOLLARS (2 000\$)** aux Beaux dimanches, somme représentant une subvention accordée par la Ville de Bromont à l'organisme, année 1999.

ADOPTÉ

1999-03-066

**SUBVENTION ACCORDÉE AUX JARDINS COMMUNAUTAIRES,
ANNÉE 1999**

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} LA CONSEILLÈRE ANNE JONCAS
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la secrétaire-trésorière à payer la somme de **MILLE DOLLARS (1 000\$)** aux jardins communautaires, somme représentant une subvention accordée par la Ville de Bromont s l'organisme, année 1999.

ADOPTÉ

1999-03-067

SUBVENTION ACCORDÉE AU JARDIN MARISOL, ANNÉE 1999

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} LA CONSEILLÈRE ANNE JONCAS
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la secrétaire-trésorière à payer la somme de **MILLE DOLLARS (1 000\$)** au Jardin Marisol, somme représentant une subvention versée par la ville de Bromont audit jardin.

QU'en outre, la secrétaire-trésorière soit autorisée à verser une somme, jusqu'à concurrence de **MILLE DOLLARS (1 000\$)**, somme représentant le montant accordé pour l'achat de la peinture gagnante du symposium de peinture.

ADOPTÉ

1^{er} mars 1999

1999-03-068

**SUBVENTION ACCORDÉE À LA FÊTE DE NOËL DES ENFANTS,
ANNÉE 1999**

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} LA CONSEILLÈRE ANNE JONCAS
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la secrétaire-trésorière à payer la somme de **MILLE DOLLARS (1 000\$)** à l'Association des pompiers volontaires, somme représentant la participation de la Ville de Bromont à l'organisation de la fête de Noël des enfants.

ADOPTÉ

1999-03-069

**DEMANDE DE SUBVENTION FAITE PAR LE CLUB DE SKI DE
BROMONT**

ATTENDU la baisse de revenus de la Ville de Bromont ;

ATTENDU la grille d'analyse utilisée, qui porte sur l'implication des citoyens, sur les bénéfices à la communauté, sur les orientations et priorités du conseil, sur les retombées économiques, sur les revenus pour la Ville, directs ou indirects et sur la visibilité et la notoriété de la Ville de Bromont, pour évaluer les demandes de subvention ;

ATTENDU la décision négative de la Commission municipale du Québec rendue suite à la demande d'exemption de la taxe foncière en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, faite par le Club de ski de Bromont inc. ;

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} LA CONSEILLÈRE ANNE JONCAS
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE ne pas accorder de subvention au Club de ski de Bromont inc.

ADOPTÉ

1999-03-070

DEMANDE DE SUBVENTION FAITE PAR LE ZOO DE GRANBY

1^{er} mars 1999

ATTENDU la baisse de revenu de la Ville de Bromont ;

ATTENDU la grille d'analyse utilisée, qui porte sur l'implication des citoyens, sur les bénéfices à la communauté, sur les orientations et priorités du conseil, sur les retombées économiques, sur les revenus pour la Ville, directs ou indirects et sur la visibilité et la notoriété de la Ville de Bromont, pour évaluer les demandes de subvention ;

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} LA CONSEILLÈRE ANNE JONCAS
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE ne pas accordée de subvention au Zoo de Granby, année 1999.

ADOPTÉ

1999-03-071

**DEMANDE DE SUBVENTION FAITE PAR LE SYMPOSIUM DE
SCULPTURES**

ATTENDU la baisse de revenu de la Ville de Bromont ;

ATTENDU la grille d'analyse utilisée, qui porte sur l'implication des citoyens, sur les bénéfices à la communauté, sur les orientations et priorités du conseil, sur les retombées économiques, sur les revenus pour la Ville, directs ou indirects et sur la visibilité et la notoriété de la Ville de Bromont, pour évaluer les demandes de subvention ;

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} LA CONSEILLÈRE ANNE JONCAS
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE ne pas accorder de subvention au Symposium de sculptures, année 1999.

ADOPTÉ

1999-03-072

**ACQUISITION PAR LA VILLE DE BROMONT DU PROLONGEMENT
DE LA RUE DE LA RIVIÈRE**

ATTENDU QUE Monsieur Dany Moreau, directeur génie municipal de la firme Les Consultants S. M., inc., recommande l'acceptation du prolongement de la

1^{er} mars 1999

chaussée de la rue de la Rivière, lot 531-17 du cadastre du Canton de Farnham, sur une longueur d'environ 225 mètres ;

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-JACQUES BOISVERT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'accepter, tel que construit, le nouveau tronçon de la rue de la Rivière, sur une longueur d'environ 225 mètres, lot 531-17 du cadastre du Canton de Farnham.

DE mandater Madame Hélène Goyette, notaire, afin de rédiger l'acte, d'achat par la Ville de Bromont, pour la somme de **UN DOLLAR (1,00\$)**, du lot 531-17 (rue).

D'autoriser Madame la mairesse, Madame Pauline Quinlan ou, en son absence la mairesse suppléante, Madame Anne Joncas, ainsi que la secrétaire-trésorière, Madame Danielle Rioux, à signer, pour et au nom de la Ville de Bromont ledit acte d'achat.

ADOPTÉ

N. M.

DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE LES HABITATIONS DE L'ANSE

Le sujet 5.14 de l'ordre du jour est reporté à une séance subséquente.

1999-03-073

L'AVALANCHE "AA" ESTRIE : DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
APPUYÉ PAR M^{me} LA CONSEILLÈRE ANNE JONCAS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser la secrétaire-trésorière à payer la somme de **CENT DOLLARS (100\$)**, à L'Avalanche "AA" Estrie, somme représentant la contribution de la Ville de Bromont pour l'achat d'un trophée gravé au nom de la Ville de Bromont dans le cadre de la tenue du tournoi annuel "Amical de Bromont" qui se tiendra du 29 mars au 10 avril 1999.

ADOPTÉ

1^{er} mars 1999

1999-03-074

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE FAITE PAR LE COMITÉ DE
PARENTS DE LA GARDERIE LES COULEURS DE BROMONT AFIN
D'INSTALLER UN AUVENT**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-JACQUES BOISVERT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal ne peut accéder à la demande d'aide financière faite par le comité de parents de la garderie Les Couleurs compte tenu de la Loi sur l'interdiction des subventions municipales qui stipule que "[...] aucune municipalité ne peut, ni directement, ni indirectement, venir en aide à un établissement industriel ou commercial, autrement que de la façon prévue à la Loi sur les immeubles industriels municipaux [...] et notamment [...] elle ne peut venir en aide en aucune des manières suivantes, savoir : [...] 2^o En donnant ou prêtant de l'argent ou autre valeur ou en donnant la jouissance ou la propriété d'un immeuble ;".

ADOPTÉ

N. M.

**OFFRE DE SERVICES DE LA FIRME ÉCOSYSTEM RELATIVEMENT
AU PROJET D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE DU CENTRE SPORTIF ET
CULTUREL**

Les membres du Conseil ont pris connaissance de l'offre de service de la firme Écosystem.

1999-03-076

**OFFRE DE SERVICES DE LA FIRME LE GROUPE SM INC
CONCERNANT LES TRAVAUX DE LA RUE DE LÉVIS**

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de l'offre de services faite par Monsieur Dany Moreau, directeur génie civil de la firme Les Consultants S. M. inc, relativement au drainage pluvial, rue de Lévis ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
APPUYÉ PAR M^{me} LA CONSEILLÈRE ANNE JONCAS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

1^{er} mars 1999

DE mandater la firme Les Consultants S. M. inc pour faire la révision de l'estimation du coût des travaux de drainage pluvial, rue de Lévis, pour la somme de **QUATRE CENTS DOLLARS (400\$)**, taxes en sus, estimé à être représenté au conseil municipal pour approbation.

ADOPTÉ

1999-03-077

**OFFRE DE SERVICES DE LA FIRME LE GROUPE SM INC
CONCERNANT LA RÉALISATION DES PLANS ET DEVIS AINSI QUE
LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX RELATIVEMENT À LA
STATION DE POMPAGE NUMÉRO 6**

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de l'offre de services faite par Monsieur Dany Moreau, directeur génie civil de la firme Les Consultants S. M. inc, relativement au poste de pompage numéro 6, Pierre-Laporte ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE mandater la firme Les Consultants S. M inc pour réaliser les plans et devis ainsi que l'appel d'offres pour réaménagement du poste de pompage numéro 6, Pierre-Laporte, dans un premier temps, ainsi que la surveillance des travaux, le tout conditionnellement à l'approbation, par le ministère des Affaires municipales, du règlement pourvoyant à l'appropriation des sommes d'argent nécessaires, à même le solde disponible de règlements d'emprunt, à la réalisation des travaux.

QUE, le coût des travaux étant estimé à 115 140\$, les honoraires professionnels soient évalués à environ **TREIZE MILLE DEUX CENT QUARANTE DOLLARS (13 240\$)**, conformément à l'offre de service déposée.

ADOPTÉ

1999-03-078

**OFFRE DE SERVICE DE LA FIRME LE GROUPE SM INC POUR
RÉALISER UNE EXPERTISE DU PONT DE LA RUE D'ADAMSVILLE**

ATTENDU les offres de services professionnels, datées du 14 octobre 1998 et du 25 février 1999, préparée par la firme Les consultants S. M inc, relativement à la réfection du pont, chemin d'Adamsville ;

1^{er} mars 1999

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-JACQUES BOISVERT
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE mandater la firme Les Consultants S. M. inc afin de réaliser l'inspection détaillée du pont du chemin d'Adamsville, l'évaluation de sa capacité portante ainsi que les recommandations pour en faire la réfection, le tout pour la somme de **HUIT MILLE SEPT CENT SOIXANTE-DEUX DOLLARS ET DIX-HUIT CENTS (8 762,18\$)**.

DE demander au ministère des Transports une subvention pour défrayer le coût des honoraires professionnels pour réaliser le présent mandat.

ADOPTÉ

N. M.

**OFFRE DE SERVICE DE LA FIRME LE GROUPE SM INC POUR
RÉALISER LES PLANS ET DEVIS AINSI QUE LA SURVEILLANCE
DES TRAVAUX RELATIVEMENT AU PONCEAU DU CHEMIN
GRANBY**

Le sujet numéro 5.21 est retiré de l'ordre du jour.

N. M.

**DEMANDE DE L'USINE MITEL RELATIVEMENT AU RÈGLEMENT
DES EAUX USÉES**

Les membres du Conseil ont pris connaissance de la demande de Monsieur Armand Poirier, directeur de maintenance de Mitel S. C. C.

N. M.

**FONDATION DE L'HÔPITAL BROME-MISSISQUOI-PERKINS :
DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

Les membres du Conseil ont pris connaissance de la lettre de Madame Paula M, Rozanski. Directrice générale de la Fondation de l'hôpital Brome-Missisquoi-Perkins.

1^{er} mars 1999

1999-03-079

**HÔPITAL DOUGLAS c. VILLE DE BROMONT : OFFRE POUR UN
RÈGLEMENT HORS COUR**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-JACQUES BOISVERT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Bromont accepte la contre-offre de règlement hors cour qui s'élève à **QUARANTE-HUIT MILLE DOLLARS (48 000\$)** en capital, intérêts et frais et autorise la secrétaire-trésorière à émettre un chèque au montant de **VINGT-QUATRE MILLE DOLLARS (24 000\$)**, à l'ordre du Cabinet McMaster, Gervais, avocats, en fidéicommiss, somme représentant le paiement de la moitié du règlement hors cour, l'autre moitié étant assumée par les assurances de la Ville,

ADOPTÉ

1999-03-080

**SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX :
ÉCHÉANCE DE L'OBLIGATION DE LA VILLE DE BROMONT**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Bromont autorise la secrétaire-trésorière à payer la somme de **VINGT-CINQ MILLE SIX CENT QUATRE-VINGT-UN DOLLARS ET QUATRE-VINGTS CENTS (25 681,80\$)** à même le surplus accumulé, à la Société québécoise d'assainissement des eaux, somme représentant le solde de la Ville de Bromont en capital non amorti estimé devant être refinancé à l'échéance, le 1^{er} avril 1999, obligation série AY.

ADOPTÉ

1999-03-081

**ADJUDICATION DU CONTRAT DE FOURNITURE D'UN
CHRONOMÈTRE ET D'UNE HORLOGE POUR LE CENTRE SPORTIF
ET CULTUREL**

ATTENDU QU'à la fermeture des soumissions, le 23 février 1999, à 10 heures, les soumissions suivantes ont été reçues :

1^{er} mars 1999

NOM DU SOUSSIONNAIRE	PRIX (taxes en sus)		
	HORLOGE	CHRONOMÈTRE	TOTAL
Paul S. Leskew & Associates	2 350,96\$	9 618,28\$	11 060,24\$
Les entreprises J. C. Roy inc.	*	**	11 860,00\$
Novco Scoreboard Ltée	2 099,07\$	8 558,36\$	10 657,43\$

* Tableau indicateur : 9 520\$
** Horloge-chronomètre : 2 340\$

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} LA CONSEILLÈRE ANNE JONCAS
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adjuger le contrat de fourniture d'un chronomètre et d'une horloge au Centre sportif et culturel au plus bas soumissionnaire conforme soit la firme Nevco Scoreboard Ltée, selon les prix soumis.

QUE Gestion des loisirs Bromont rembourse à la Ville de Bromont le montant de l'adjudication comme le stipule la résolution numéro 1999-02-039.

ADOPTÉ

1999-03-082

**ADJUDICATION DU CONTRAT DE FOURNITURE D'ABAT-
POUSSIÈRE, ANNÉE 1999**

ATTENDU QU'à la fermeture des soumissions le 25 février 1999, les soumissions suivantes ont été reçues :

NOM DU SOUSSIONNAIRE	PRIX/LITRE*
Les produits chimiques Calclo Ltée	0,189\$
Somavrac (C. C.) inc	0,191\$

* taxes en sus

1^{er} mars 1999

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-JACQUES BOISVERT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adjuger le contrat de fourniture et d'épandage de chlorure de calcium liquide 35% au plus bas soumissionnaire conforme soit Les produits chimiques Calclo Ltée, au prix de **0,189\$** le litre, taxes applicables en sus, ce qui représente une somme de **TRENTE ET UN MILLE CENT QUATRE-VINGT-CINQ DOLLARS (31 185\$)** pour les plus ou moins 165 000 litres demandés pour l'année 1999.

ADOPTÉ

1999-03-083

**ADJUDICATION DU CONTRAT DE FOURNITURE D'UN VÉHICULE
DE POLICE**

ATTENDU QU'à la fermeture des soumissions le 26 février 1999, à 10 heures, la soumission suivante a été reçue :

NOM DU SOUMISSIONNAIRE	PRIX (taxes en sus)
Deragon auto cité inc	27 981\$

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-JACQUES BOISVERT
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adjuger le contrat de fourniture d'une automobile de police Ford Crown Victoria 1999, catégorie 1, au seul soumissionnaire qui, en outre, est conforme aux spécifications demandées, soit la Firme Deragon auto cité inc, pour la somme de **VINGT-SEPT MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-UN DOLLARS (27 981\$)**, taxes en sus.

ADOPTÉ

1999-03-084

**DEMANDE FAITE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS
RELATIVEMENT AUX PONTS DE LA SORTIE 78 DE L'AUTOROUTE
DES CANTONS DE L'EST ET DE LA ROUTE 241 ENJAMBANT
LADITE AUTOROUTE, ANNULANT LA RÉOLUTION
NUMÉRO 98-12-505**

1^{er} mars 1999

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
APPUYÉ PAR M^{me} LA CONSEILLÈRE ANNE JONCAS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'annuler la résolution numéro 98-12-505

DE demander au ministère des Transports de prévoir les sommes d'argent nécessaires dans son prochain budget afin de pouvoir faire réaliser les travaux de réfection des ponts du boulevard de Bromont et de la route 241 qui enjambent l'autoroute des Cantons de l'Est tout en prévoyant pour le pont du boulevard de Bromont l'aménagement d'une piste cyclable sur cette structure ainsi qu'un réaménagement des approches afin d'y améliorer la sécurité des usagers.

ADOPTÉ

1999-03-085

**NOM DE RUE DONNÉ AU LOT 506-63 DU CADASTRE DU CANTON
DE FARNHAM**

ATTENDU QUE la rue Smith est une rue située dans la municipalité de Brigham qui se prolonge dans la Ville de Bromont ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-JACQUES BOISVERT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE nommer rue Smith, le lot numéro 506-63 du cadastre du Canton de Farnham.

ADOPTÉ

1999-03-086

**MAINLEVÉE PARTIELLE PAR LA VILLE DE BROMONT
RELATIVEMENT À UNE PARTIE DU LOT 118 DU CADASTRE DU
CANTON DE BROME**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du projet de mainlevée partielle, rédigé par Madame Joanne Désourdy, notaire, relativement à une partie du lot 118 du cadastre officiel du Canton de Brome.

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} LA CONSEILLÈRE ANNE JONCAS
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter telle que rédigée la mainlevée partielle d'une partie du lot 118 du cadastre du Canton de Brome, dossier de l'hypothèque légale publiée contre la propriété de Mario Ménard.

1^{er} mars 1999

D'autoriser la mairesse ou, en son absence la mairesse suppléante et la secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la Ville de Bromont, ladite mainlevée partielle.

ADOPTÉ

1999-03-087

LA REVUE QUÉBEC-ENTREPRISE : DEMANDE DE PUBLICITÉ

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
APPUYÉ PAR M^{me} LA CONSEILLÈRE ANNE JONCAS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la secrétaire-trésorière à payer la somme de **MILLE SIX CENT CINQUANTE DOLLARS (1 650\$)**, à Québec entreprise, somme représentant l'achat d'un espace publicitaire dans la revue.

ADOPTÉ

1999-03-088

**CONTRAT D'ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES
COUVRANT LA PÉRIODE DE 4 FÉVRIER 1999 AU 3 FÉVRIER 2000**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la Ville de Bromont, le contrat d'entretien des équipements, contrat numéro 99-3830, liant la ville de Bromont à la firme Dynabec, informatique municipale inc.

D'autoriser la secrétaire-trésorière à payer la somme mensuelle de **DEUX CENT CINQUANTE-SIX DOLLARS (256,00\$)**, taxes en sus, durant la durée du contrat soit du 4 février 1999 au 3 février 2000.

ADOPTÉ

1999-03-089

**CONTRAT DE SOUTIEN AUX LOGICIELS ET AUX PROGICIELS,
ANNÉE 1999**

1^{er} mars 1999

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la Ville de Bromont, le contrat de soutien aux progiciels et aux progiciels, contrat numéro 99-3830, liant la ville de Bromont à la firme Dynabec, informatique municipale inc.

D'autoriser la secrétaire-trésorière à payer la somme mensuelle de **NEUF CENT SOIXANTE-NEUF DOLLARS ET CINQUANTE CENTS (969,50\$)**, taxes en sus, durant la durée du contrat soit du 1^{ER} janvier 1999 au 31 décembre 1999.

ADOPTÉ

1999-03-090

**EMPIÉTEMENT D'UNE DIGUE ET D'UN LAC, CHEMIN DE
MISSISQUOI**

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} LA CONSEILLÈRE ANNE JONCAS
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte de céder, pour la somme de **CENT DOLLARS (100\$)**, à Messieurs Gustave et René Désourdy, une partie du lot 117-1 et 118-1 du cadastre du Canton de Brome, montré au plan de localisation réalisé par Monsieur François Bernard, arpenteur-géomètre, (minute numéro 1134, dossier numéro F319).

QUE les frais d'arpentage, de lotissement et de notaire soient à la charge des acquéreurs.

D'autoriser la mairesse ou, en son absence, le maire suppléant et la secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la Ville de Bromont, ledit acte de vente.

ADOPTÉ

1999-03-091

**LETTRE D'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE BROMONT ET LA
FRATERNITÉ DES POLICIERS CONCERNANT L'HORAIRE DE
TRAVAIL**

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance du projet de lettre d'entente relative à l'horaire des policiers ;

1^{er} mars 1999

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-JACQUES BOISVERT
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter telle que déposée la Lettre d'entente entre la Ville de Bromont et la Fraternité des policiers de Bromont inc. relativement à l'horaire des policiers.

QUE le paragraphe A-3 de l'annexe "A" aurait dû se lire de la façon suivante :
"Les parties conviennent de mettre à l'essai pour une période de un (1) an,
l'horaire de travail apparaissant à l'annexe "a". [...]"

D'autoriser la mairesse et la secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la Ville de Bromont, ladite lettre d'entente.

ADOPTÉ

1999-03-092

**EMBAUCHE DE MONSIEUR ROBY BEAUDOIN À TITRE DE
POLICIER TEMPORAIRE**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-JACQUES BOISVERT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'embaucher Monsieur Roby Beaudoin à titre de policier surnuméraire pour remplacer les vacances annuelles et les absences des policiers, selon la convention collective en vigueur (classe 0-12 mois), au salaire hebdomadaire de 547,84\$.

ADOPTÉ

1999-03-093

EMBAUCHE DU TITULAIRE DU POSTE D'ADJOINT AUX FINANCES

ATTENDU QUE le conseil municipal veut combler le poste d'adjointe aux finances laissé vacant suite au départ de Madame Nancy Labrecque ;

ATTENDU QUE les entrevues des candidats sélectionnés furent passées le 22 février 1999 ;

ATTENDU QUE le Comité de sélection a retenu la candidature de Madame Clémence Gamache ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-JACQUES BOISVERT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

1^{er} mars 1999

D'embaucher Madame Clémence Gamache au poste d'adjointe aux finances à compter du 15 mars 1999 pour une période d'essai de six (6) mois.

QUE le salaire de Madame Clémence Gamache soit de 38 887\$ annuellement.

Que Madame Gamache bénéficie des avantages et conditions salariales prévus aux politiques et conditions de travail régissant les employés cadres et non-syndiqués de la Ville de Bromont.

ADOPTÉ

1999-03-094

AUTORISATION DE SIGNATURE EN L'ABSENCE DE MADAME DANIELLE RIOUX, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
APPUYÉ PAR M^{me} LA CONSEILLÈRE ANNE JONCAS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE Madame Clémence Gamache, adjointe aux finances, soit autorisée à signer les chèques durant les vacances ou absence de la secrétaire-trésorière, Madame Danielle Rioux, annulant ainsi la résolution numéro 98-07-297.

QUE la résolution numéro 96-05-146 soit modifiée afin que Madame Clémence Gamache, adjointe aux finances, remplace Madame Nancy Labrecque à titre de signataire, avec Madame Danielle Rioux, secrétaire-trésorière.

ADOPTÉ

N. M.

**DÉPÔT DE LA LETTRE DE MADAME LINDA CORMIER LÉVESQUE,
MAIRESSE DE SAINT-LUC-DE-MATANE CONCERNANT LA
RECONSTRUCTION DE L'ÉGLISE**

Les membres du Conseil ont pris connaissance de la lettre de Madame Cormier Lévesque.

N. M.

**DÉPÔT DE LA LETTRE DE MADAME DIANE ST-JACQUES,
DÉPUTÉE DE SHEFFORD CONCERNANT LA FERMETURE
ÉVENTUELLE DU POSTE DE LA GRC DE GRANBY**

Les membres du Conseil ont pris connaissance de la lettre de Madame St-Jacques.

1^{er} mars 1999

N. M.

**DÉPÔT DE L'AVIS DE DEMANDE RELATIVE À UN PERMIS OU UNE
LICENCE FAITE PAR LA COMPAGNIE 3515035 CANADA INC, LA
PETITE AUBERGE**

Les membres du Conseil ont pris connaissance de l'avis de demande.

N. M.

**DÉPÔT DE L'AVIS DE DEMANDE RELATIVE À UN PERMIS OU UNE
LICENCE FAITE PAR CHARLES MARIN ET NADINE IDIER, LES
DÉLICIES DE LA TABLES**

Les membres du Conseil ont pris connaissance de l'avis de demande.

N. M.

**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION POUR LA PROMOTION
RÉSIDENTIELLE DE BROMONT TENUE LE 27 JANVIER 1999**

Les membres du Conseil ont pris connaissance dudit procès-verbal.

N. M.

**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA HAUTE-
YAMASKA TENUE LE 11 FÉVRIER 1999**

Les membres du Conseil ont pris connaissance dudit procès-verbal.

1999-03-095

**DÉPÔT DE LA PÉTITION DES RÉSIDANTS DU CAMPING
CARROUSEL ET DU PARC CARROUSEL AFIN QUE LA « PISTE
CYCLABLE » SOIT PROLONGÉE JUSQU'AU CAMPING CARROUSEL**

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance des pétitions des résidents et utilisateurs du camping et du parc de maisons mobiles Carrousel afin que soit prolongée la surclageur de la rue Shefford, dans le vieux village, jusqu'au camping Carrousel, situé au 1617, rue Shefford (route 241)

1^{er} mars 1999

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE demander au ministère des Transports son opinion sur la faisabilité d'un tel projet d'aménagement d'une piste cyclable sur la rue Shefford jusqu'au camping Carrousel.

ADOPTÉ

N. M.

**DÉPÔT DE LA LETTRE DE MONSIEUR ARMAND DORÉ, PRÉSIDENT
DE LA SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DE LA
COLLECTIVITÉ MATAWINIE INC. ET MAIRE DE SAINT-DAMIEN**

Les membres du Conseil ont pris connaissance de la lettre de Monsieur Doré.

N. M.

**DÉPÔT DE LA LETTRE DE MONSIEUR STÉPHANE TANGUAY
RELATIVEMENT À L'ACHAT ÉVENTUEL DES BÂTIMENTS ET DE
LA TERRE DU 599, CHEMIN RACINE**

Les membres du Conseil ont pris connaissance de la lettre de Monsieur Tanguay.

N. M.

**DÉPÔT DES LETTRES DE MADAME GHISLAINE HÉBERT
RELATIVEMENT AU 599 CHEMIN RACINE.**

Les membres du Conseil ont pris connaissance de la lettre de Madame Hébert.

AM

**AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT
POURVOYANT À L'APPROPRIATION D'UNE SOMME DE TRENTE
MILLE DEUX CENT TRENTE DOLLARS ET SOIXANTE-DIX-NEUF
CENTS (30 230,79\$) À MÊME LES SOLDES DISPONIBLES DES
RÈGLEMENTS NUMÉROS 810-97 ET 818-98 POUR COUVRIR UNE
PARTIE DES FRAIS D'HONORAIRES PROFESSIONNELS ET DU
COÛT DES TRAVAUX RELATIVEMENT AU RÉAMÉNAGEMENT DU
POSTE DE POMPAGE NUMÉRO 6, PIERRE-LAPORTE, L'AUTRE**

1^{er} mars 1999

**PARTIE DES HONORAIRES ET DES TRAVAUX ÉTANT FINANCÉE
PAR LE FONDS DE ROULEMENT**

Monsieur le conseiller JEAN-GUY TARTE donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance subséquente, pour adoption, un règlement pourvoyant à l'appropriation d'une somme de trente mille deux cent trente dollars et soixante-dix-neuf cents (30 230,79\$) à même les soldes disponibles des règlements numéros 810-97 et 818-98 pour couvrir une partie des frais d'honoraires professionnels et du coût des travaux relativement au réaménagement du poste de pompage numéro 6, Pierre-Laporte, l'autre partie des honoraires et des travaux étant financée par le fonds de roulement

AM

**AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT
MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 559-87 CONCERNANT LE
REJET DES EAUX USÉES DANS LE RÉSEAU D'ÉGOUT SANITAIRE
DE LA VILLE DE BROMONT, RELATIVEMENT À DES REJETS
D'EAUX USÉES AYANT UN PH HORS NORME, POUR UNE COURTE
PÉRIODE DE TEMPS**

Monsieur le conseil JEAN-GUY TARTE donne avis de motion qu'il sera présenté. à une séance subséquente, pour adoption, un règlement modifiant le règlement numéro 559-87 concernant le rejet des eaux usées dans le réseau d'égout sanitaire de la ville de Bromont, relativement à des rejets d'eaux usées ayant un PH hors norme, pour une courte période de temps.

1999-03-096

**NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR, REPRÉSENTANT LA
MUNICIPALITÉ, AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE BROMONT**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-JACQUES BOISVERT
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE Monsieur Yvon Bélanger soit représentant de la Ville de Bromont au sein du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Bromont en remplacement de Madame Linda Gagnon.

ADOPTÉ

1^{er} mars 1999

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Monsieur Martin Visser demande des précisions sur le sujet 5.29 de l'ordre du jour concernant la réfection des ponts de la sortie 78 de l'autoroute des Cantons de l'Est et de la route 241, en direction de Waterloo. Il s'informe ensuite sur le dossier de la construction d'une passerelle, dans le secteur du kiosque touristique actuel, qui permettrait aux cyclistes de traverser la rivière Yamaska en direction du Vieux village.
- Monsieur Raymond Leduc demande si le Conseil en arrivera bientôt à un accord pour le tarif des non résidants concernant le hockey mineur.
- Monsieur Roger Bourque offre ses services concernant le projet d'économie d'énergie du Centre sportif et culturel. Il commente le mandat donné à la firme Les Consultants S. M. relativement à la rue Lévis ainsi que les travaux déjà réalisés sur la rue.
- Monsieur Lucien Lortie demande si la Ville va en appel d'offres concernant les services professionnels. Il demande des informations au sujet de la lettre de Monsieur Doré de la Société d'aide au développement de la collectivité Matawinie.
- Madame Langlois souhaite que l'entente concernant le hockey mineur soit finalisée dans les plus brefs délais.

1999-03-097

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉ

PAULINE QUINLAN, MAIRESSE

PIERRE SIMONEAU, O. M. A., ADJOINT AU GREFFE